

Fabien Granjon, Classes populaires et usages de l'informatique connectée. Des inégalités sociales-numériques

Paris, Presses des Mines, coll. Matérialismes, 2022, 360 pages

Mickaël Le Mentec

DANS QUESTIONS DE COMMUNICATION 2023/1 (N° 43), PAGES 454 À 458 ÉDITIONS ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

ISSN 1633-5961 ISBN 9782814305021

Article disponible en ligne à l'adresse

https://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2023-1-page-454.htm



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner... Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'Université de Lorraine.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Questions de communication

43 | 2023 Soutien social et pair-aidance numériques

Fabien GRANJON, Classes populaires et usages de l'informatique connectée. Des inégalités sociales-numériques

Paris, Presses des Mines, coll. Matérialismes, 2022, 360 pages

Mickaël Le Mentec



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/32483

DOI: 10.4000/questionsdecommunication.32483

ISSN: 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2023

Pagination : 454-458 ISBN : 978-2-81430-502-1 ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Mickaël Le Mentec, « Fabien GRANJON, Classes populaires et usages de l'informatique connectée. Des inégalités sociales-numériques », Questions de communication [En ligne], 43 | 2023, mis en ligne le 01 octobre 2023, consulté le 18 octobre 2023. URL: http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/32483; DOI: https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.32483



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

rapide, livraison...) afin de faire entendre leur voix et de faire valoir leurs droits auraient pourtant pu constituer d'intéressants objets d'analyse ; les analyses auraient notamment porté sur le travail d'accompagnement effectué qui se doit de faciliter, d'aider, de conseiller, d'appuyer tout évitant le piège de déposséder les sans voix de la maîtrise et du sens de leur action collective. De la même manière, des interventions comme celle, très atypique, du député de la France insoumise François Ruffin à la tribune de l'Assemblée nationale pour faire exister ces invisibles parmi les peu visibles que sont les femmes de ménage de cette même institution, se prêtent à une réflexion sur le rôle d'acteurs qui s'approprient une cause. l'inventent d'une certaine manière, sans pour autant relayer une demande préalable des sans voix.

La quatrième partie de l'ouvrage, consacrée aux prises de parole institutionnalisées, s'inscrit dans le prolongement thématique de la précédente partie en sondant successivement le rôle joué par le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), représentant sans les représenter les exclus, l'injonction participative dans le cadre de dispositifs liés au développement social urbain (DSU), l'aide apportée aux étudiants étrangers précarisés par un dispositif du Secours populaire français. Davantage critique, cette partie souligne la fréquente inefficacité de ces dispositifs qui fonctionnent et donnent la parole aux sans voix comme pour mieux neutraliser toute revendication ou contestation de leur part. Les enjeux de santé, plus précisément de la parole des « publics fragiles » et des dispositifs leur permettant d'être à la fois informés et entendus, sont traités dans la cinquième partie. Enfin, la sixième et dernière partie s'intitule « représentations et circulations médiatiques des paroles dominées ». Comme pour la troisième partie, le lecteur sera peut-être surpris par la sélection des contributions, surtout s'il attend des éclairages portant sur la médiatisation d'acteurs ou de groupes d'acteurs dominés, invisibilisés, puis médiatisés à l'occasion d'un conflit ou d'une crise récente. Les contributions portent en effet sur les Poilus dans la presse entre 1914 et 1918, le travail des communadores populares au Brésil, puis sur l'itinéraire de recherche de John Downing.

En conclusion, les auteurs esquissent une voie intermédiaire entre l'illusion consistant à croire naïvement en la possibilité de donner la parole aux sans voix pour qu'ils s'expriment librement, qu'ils s'émancipent de l'aliénation et échappent

à la domination et, inversement, une vision désenchantée qui consisterait à ne voir dans ces dispositifs que manipulation, instrumentalisation ou mobilisation en trompe-l'œil. Il reste pour le lecteur qui aura parcouru la totalité ou une grande partie des contributions regroupées dans l'ouvrage à apprécier la pertinence d'une démarche plurielle qui mobilise de très nombreux cadres théoriques ; ceuxci peuvent paraître convergents et complémentaires sur certains points, mais parfois aussi divergents, d'une compatibilité limitée.

Stéphane Olivesi

Université Paris-Saclay, CHCSC, F-91190 Gif-sur-Yvette, France stephane.olivesi@uvsq.fr

Fabien Granjon, Classes populaires et usages de l'informatique connectée. Des inégalités sociales-numériques Paris, Presses des Mines, coll. Matérialismes, 2022, 360 pages

Au début des années 2000, Fabien Granjon a été l'un des premiers chercheurs en France à s'intéresser à la question des inégalités numériques - masquée par des discours autour de la fracture numérique qu'il fallait à tout prix résorber - en démontrant que celles-ci relèvent avant tout d'inégalités sociales. Aujourd'hui, l'auteur livre un ouvrage ambitieux et passionnant visant à « questionner les usages sociaux de l'informatique connectée [...] à l'aune d'intérêts de connaissance prêtant attention aux classes populaires et aux inégalités sociales » (p. 13). Le titre peut surprendre, notamment l'association « classes populaires » et « informatique connectée » qui renvoie implicitement aux usages connectés de l'ordinateur. Or, les classes populaires déploient la plupart de leurs usages numériques à partir de terminaux mobiles comme les smartphones ou les tablettes. Si les technologies numériques se sont bel et bien implantées dans les milieux populaires, certains supports et usages n'ont pas passé la barrière sociale, c'est notamment le cas l'ordinateur ou du mail dans les milieux populaires.

Dans le premier chapitre intitulé « Inégalités et justice sociales », l'auteur revient sur la notion d'inégalité et dresse un panorama saisissant sur les inégalités sociales en France et dans le monde, difficilement contestable, chiffres à l'appui. Il explique les limites de l'État providence qui, depuis les politiques de dérégulation sociales et financières des années 1980-90, déstabilise le marché du travail, attaque les garanties collectives et protège de moins en moins les classes populaires,

polarisant encore davantage les inégalités entre populations et territoires. Il rappelle que les inégalités présentent un caractère cumulatif et qu'elles se déploient sur le terrain des conditions de vie, des loisirs, de la culture, des modes de consommation et, bien entendu, des usages numériques, en lien avec la place qu'occupent les individus au sein de l'espace social. Ce détour théorique par les catégories de iustice et d'inégalités sociales permet au lectorat de mieux saisir les questionnements posés pour résorber la « fracture numérique ». Pour l'auteur, les actions politiques envisagées depuis les années 1990 ne suffisent pas à résorber les inégalités (numériques) dans une société qui a généré elle-même la situation inégalitaire en informatisant toutes les sphères de la société, car elles ne s'attaquent pas aux fondements des inégalités. Ce premier chapitre servira de fil conducteur à l'ouvrage : l'auteur préférera parler d'inégalités sociales-numériques plutôt que de fracture numérique en envisageant celles-ci comme s'insérant au sein de rapports sociaux de classe. Le cadre est posé.

L'auteur explique, dans le deuxième chapitre intitulé « Classes sociales, classes populaires et premiers de la classe », de quelle manière il a construit sa grille d'analyse de la classe populaire dont l'ouvrage fait l'objet. Il rappelle que si les sociétés capitalistes restent fortement marquées par la présence de classes sociales, le contour de la classe populaire est aujourd'hui plus difficile à appréhender, notamment en raison de la démocratisation de l'enseignement qui a permis, à la marge, de faire émerger de nouvelles trajectoires culturelles. S'appuyant notamment sur les travaux d'Olivier Schwartz, il définit les contours de la classe populaire à partir de leur niveau de certification et de leur statut de dominé aux études longues. Cette approche peut paraître réductrice en ne rendant pas assez hommage à la diversité des pratiques numériques des classes populaires : par exemple, elle fait l'impasse sur la dimension « ethnoculturelle » qui masque une certaine variété d'usages. Par exemple, Dominique Pasquier a montré la prédominance des activités de communication et relationnelles des familles issues de l'immigration – qui constituent une part non négligeable des classes populaires – avec les membres de la famille restés aux pays, les distinguant de leurs homologues. Cette approche par le « manque », le « déficit » dont souffriraient les classes populaires paraît d'autant plus contradictoire que l'auteur envisage d'étudier « l'hétérogénéité individuelle des pratiques, des manières d'être et de faire, d'envisager leur diversité et de se questionner quant à ce qu'elles engagent de

la socialisation de ceux qui les déploient » (p. 88) audelà d'un simple repérage des contours d'une culture numérique populaire. Pour autant, si l'appropriation des technologies numériques et leurs usages sont bien modulés par des types d'expériences et de parcours biographiques différenciés, l'auteur précise que les utilisateurs populaires ne saisissent pas les opportunités et ne retirent pas les mêmes bénéfices de leurs usages que les catégories plus aisées, en raison de leur déficit de capa/cités/bilités, compétences, dispositions à saisir les prises positives de l'informatique connectée.

Dans « De l'idéologie du numérique », l'auteur s'intéresse aux discours techno-centrés vantant les mérites de l'informatisation des sociétés et les imaginaires associés à l'informatique connectée. Avec le développement du web et des autoroutes de l'information au milieu des années 1990, les technologies numériques deviennent invariablement synonymes de progrès, de compétitivité, de croissance, de justice sociale, dégagées des effets de domination et valorisant la transformation de soi, l'émancipation, l'accès à l'information et à la connaissance. L'auteur analyse ces discours comme un leurre servant directement les intérêts d'une société capitaliste en pleine expansion. Les discours sur la fracture numérique deviennent ainsi l'emblème d'une politique volontariste qui, sous couvert de lutte contre les inégalités d'accès aux technologies, vise à ajuster les populations aux impératifs capitalistes. Les Gafam sont de parfaites incarnations de ce capitalisme numérique qui sous couvert de discours autour de la créativité, le partage, la collaboration entre pairs, tend à faire oublier que son objectif central reste l'accumulation de capital. Pour l'auteur, l'État n'échappe pas à l'idéologie de la start-up (nation) en soutenant les entreprises du numérique et en modernisant ses services. Le monde du travail n'est pas épargné par ces évolutions conduisant à une nouvelle intensification du travail dont les catégories les moins diplômées subissent les conséquences négatives. Pour l'auteur, le capitalisme et la numérisation creusent les inégalités entre salariés tout en profitant des phénomènes de déqualification de masse qu'illustre parfaitement l'autoentrepreneuriat dans les transports de livraison (Uber, Deliveroo), dont les conditions de travail et la protection des autoentrepreneurs laissent à désirer dans la mesure où le travailleur freelance est surveillé, contrôlé et supporte les coûts et les risques de production au péril de sa vie. L'ubérisation du travail se caractérise ainsi par un émiettement de la relation salariale, une détérioration et une mise en concurrence des collectifs et une dérogation

aux législations du travail. Pour F. Granjon, ces activités, avec celles des travailleurs du clic ou du travail consommateur (crowdsourcing, crowdworking), deviennent de la matière première pour améliorer les dispositifs algorithmiques visant à alimenter la machine à marketer et la création de profit.

Le chapitre quatre offre un détour théorique sur les notions d'e-exclusion, de capital numérique et d'illectronisme. S'appuyant sur l'idée selon laquelle les inégalités numériques sont arrimées aux inégalités sociales, l'exclusion numérique serait aussi une affaire d'inclusion des populations en situation de précarité ou de vulnérabilité afin qu'elles puissent profiter de l'« ascenseur social numérique ». L'objectif des politiques inclusives est donc d'aider les publics à accéder aux outils et à les maîtriser pour ne pas qu'ils se trouvent désavantagés dans une société où le numérique se généralise. Cependant, pour l'auteur, les discours visant l'équité, l'égalité, la lutte contre l'exclusion (numérique et sociale) masquent en réalité une société numérique qui cherche à récolter les bénéfices attendus de l'acculturation numérique de ses citoyens pour optimiser sa croissance, sa flexibilité et sa productivité. En témoignent les nombreux partenariats publics privés qui fleurissent dans les domaines de l'éducation ou du social proposant des actions de formation aux élèves ou aux publics éloignés de l'emploi tout en publicisant leurs propres appareils et services. Selon F. Granjon, cette conception permet assurément d'ouvrir de nouveaux marchés à des partenaires considérés par l'État comme incontournables à la compétitivité nationale. Le lien entre exclusion et numérique se révèle aussi et surtout à travers la dématérialisation de l'administration que subissent les populations les plus fragilisées. L'informatisation des procédures a touché le travail social, accroissant la place consacrée à l'accompagnement des publics dans leurs démarches en ligne qui repose, en partie, sur le travail des acteurs de la médiation numérique. L'accompagnement social des publics est ainsi percuté par un travail de médiation qui entraîne une forme de déshumanisation de la relation d'aide vécue non seulement par les usagers, mais aussi par les travailleurs sociaux qui ne reconnaissent plus leur cœur de métier. La dématérialisation des services et la médiatisation de la relation d'aide par des dispositifs sociotechniques entraînent par ailleurs une injonction à la responsabilisation des usagers dont l'intégration sociale repose essentiellement sur leurs capacités à agir et à mobiliser leur « capital numérique », bien que celui-ci soit inégalement distribué en raison des

inégalités dispositionnelles, de savoirs, savoir-faire et de capitaux social et culturel.

Le chapitre suivant, « Non-usage et dématérialisation », poursuit et illustre ces réflexions. L'auteur s'y intéresse aux situations de non-usage en reprenant une recherche qu'il avait réalisée dix ans auparavant dans laquelle il avait mis en évidence les inégalités décisionnaires dans l'accès et les usages, en distinguant les abandonnistes involontaires des déconnecteurs volontaires. L'auteur actualise son travail à la lumière de la théorie de la reconnaissance d'Axel Honneth en montrant les limites des recherches sur le non-usage : il n'existerait pas de fracture nette entre l'usage et le non-usage, mais plutôt « un continuum de pratiques qui peuvent être sporadiques (décrochage-raccrochage ou usagers intermittents) qui va dépendre de l'entourage et des pratiques des proches que l'on peut solliciter, mais aussi des sphères d'activité (usager professionnel, mais nonusager dans l'espace privé) » (p. 174). Si les abandons peuvent être volontaires et temporaires, les situations de non-usage subies par les non-utilisateurs sont bien plus problématiques dans la mesure où elles relèvent d'une in-capacité matérielle ou d'une in-capabilité pratique à tirer bénéfice des usages des technologies numériques. En s'appuyant sur des témoignages, l'auteur montre que les non-investissements technologiques sont multicausals (non-adhésion au discours sur la modernisation de la société, manque de projection dans les usages, carence relationnelle, manque de soutien...), mais aussi d'un positionnement praticomoral visant à éviter de nouvelles expériences de mésestime de soi. Dans la dernière partie du chapitre, l'auteur traite du sujet de la grande précarité et de l'in-capacité des individus qui vivent cette épreuve à retirer des gains potentiels de leurs usages numériques, notamment en termes d'employabilité. Au mieux, le numérique améliore à la marge les conditions de vie des bénéficiaires sans pouvoir les transformer, au pire elle entretient l'exclusion sociale en renforcant les liens entre les membres de la communauté des exclus. Cependant, si les pratiques numériques permettent de contrer les formes de désaffiliation les plus dégradantes, elles ne sauraient apparaître comme des solutions ouvrant une réelle sortie de la galère. La question du non-recours aux droits sociaux en est une illustration : plus le niveau de diplôme est moindre et plus l'inquiétude d'avoir à remplir l'essentiel de ses démarches administratives en ligne est grande. L'auteur évogue rapidement le fonctionnement des dispositifs qui peuvent engendrer des formes d'incapacitation, sans entrer dans les détails. Pourtant, si le manque de compétences et de dispositions sont des facteurs handicapants, on ne peut faire l'impasse sur une analyse

des dispositifs dont l'ergonomie est loin d'être intuitive (comparativement aux usages des réseaux sociaux par exemple), associé au fait que les personnes en situation de précarité sociale ne sont pas toujours informées de leurs droits et des modalités pour en faire la demande. L'enquête Capacity avait d'ailleurs mis en évidence la complexité des démarches administratives en ligne à réaliser comme première cause des difficultés rencontrées par les Français.

Le sixième chapitre traite des usages populaires en lien avec le niveau de diplôme. L'auteur s'appuie sur une série d'entretien pour analyser la manière dont les usages des classes populaires s'insèrent, font sens et participent des univers sociaux particuliers qui sont les leurs. L'importance du rôle joué par le capital culturel permet de distinguer l'existence d'une frange diplômée au sein de ces classes, qui déploie des pratiques numériques proches de celles des autres groupes sociaux, comparativement à la frange non diplômée avec laquelle elle partage pourtant les conditions sociales d'existence : « Les investissements conséquents de la frange diplômée dans certains usages sont à lire comme une réponse à des inégalités sociales subies, mais que certaines de leurs dispositions et compétences permettent toutefois d'atténuer en leur permettant de se saisir des potentialités offertes par l'informatique connectée » (p. 204). L'équipement des classes populaires répond – entre autres besoins – à ceux de connaissance, d'accès à la culture pour fréquenter certaines sources du savoir à moindre coût, en espérant que ces investissements soient bénéfiques pour la scolarité de leurs enfants. Internet permet ainsi d'accéder à la connaissance et à des savoir-faire pratiques via les usages des tutoriels et des forums en ligne sur lesquels on n'intervient pas, par manque de maîtrise du langage ou de légitimité à apprendre aux autres. L'auteur remarque qu'au sein des classes populaires, la présence de certains supports dépend du niveau de diplôme, en particulier celle de l'ordinateur à partir duquel la frange diplômée des classes populaires déploie une part importante des activités culturelles et de loisirs. On peut s'interroger sur l'actualité de ce résultat alors que l'enquête du Crédoc (2021) montre que seulement 28 % des non-diplômés et 62 % des diplômés du baccalauréat disposent d'un ordinateur à domicile bien qu'ils soient respectivement 79 % et 98 % à disposer d'un smartphone et 46 % des bas revenus à disposer d'une tablette. Les travaux de Dominique Pasquier accréditent ce constat en montrant que les terminaux mobiles constituent les supports à partir desquels se déploient la plupart des activités numériques des

classes populaires. L'analyse des pratiques permet ensuite à l'auteur d'analyser les rapports sociaux de sexe qui révèlent des modalités d'appropriation et d'usages variables entre femmes et hommes de milieux populaires. Il rappelle combien les sociabilités en ligne se restreignent au cercle familial et à quelques proches homophiles, même si les femmes seules et les diplômés investissent davantage les réseaux sociaux pour compenser une sociabilité étroite. Toutefois. selon l'auteur, l'internet ne leur a pas permis d'élargir leur horizon de sociabilité même si une analyse des sociabilités des plus jeunes aurait probablement permis d'affiner cette affirmation. L'enquête Capacity a montré que le fait d'être jeune est un facteur favorisant l'ouverture à d'autres milieux sociaux en raison de la pluralité des cercles de sociabilités (offline et online) et des espaces de socialisation fréquentés. Reste à questionner la nature du lien et la possibilité qu'ont les jeunes de « convertir » leurs sociabilités en bénéfices avec l'avancée en âge, alors que les réseaux sociaux participent surtout au renforcement des inégalités relationnelles. F. Granjon conclut en précisant que l'internet a donné les moyens d'un entre-deux culturels, permettant de déployer des usages qui empruntent à la fois à la culture légitime et à la culture populaire, même si les répertoires d'usages demeurent plus restreints comparativement aux omnivores des milieux aisés.

Le septième chapitre, « Surveillance, réseaux sociaux et privacy », s'intéresse au capitalisme de la surveillance (Shoshana Zuboff, L'Âge du capitalisme de surveillance, Paris, Zulma, 2020) et au contrôle social opéré par les Gafam à partir des traces et activités en ligne des utilisateurs. Il montre comment les algorithmes, politiques de confidentialités, conditions générales d'utilisation poussent les utilisateurs à renoncer à leur vie privée en aspirant tout ce qui participe de la singularité des sujets pour catégoriser, vendre, prescrire. Il voit ici une nouvelle forme de domination sur ceux qui ne disposent pas des savoirs (être/faire) pour résister et déployer des usages réellement émancipateurs. Cette vision réactive la thèse francfortoise des effets directs des médias sur les individus qui seraient dominés et noyés dans un flux d'information duquel ils ne pourraient s'extraire, bien qu'il admette, dans le sillon du courant des usages et gratifications, que les diverses prescriptions ne sont pas réceptionnées de façon homogène. L'auteur explique comment le capitalisme de la surveillance se nourrit d'une culture de l'exposition de soi sur les réseaux sociaux incitant à la divulgation d'informations et permettant aux internautes de surveiller, mais aussi d'être surveillé. La divulgation

d'informations personnelles étant plus prégnante dans les milieux populaires, particulièrement chez les ieunes, ces derniers résisteraient moins aux incitations à partager des contenus en permanence et aux diverses récompenses attribuées à leurs activités (trophées, flammes, nombre de vues), alimentant la machine à publicité. Si la capacité à gérer ses contenus en ligne, à protéger ses données personnelles et à adopter des comportements préventifs est socialement différenciée, on peut nuancer le propos de l'auteur en montrant aussi que les plus jeunes sont aujourd'hui davantage informés sur le fonctionnement des algorithmes et que les adolescents des milieux populaires, comme le montre Sophie Jehel (« Emprise et déprise des images : une analyse des pratiques numériques des adolescents », Les Cahiers de la Justice, I, p. 117-132, 2019), ne réceptionnent pas les images de la même manière, certains faisant preuve d'une réelle autonomie. On peut supposer que les parents sont davantage éclairés sur ces questions - largement médiatisées ces dernières années – et que les actions envers l'éducation aux médias et à l'information ont modifié les comportements, même si les risques de résignation persistent.

Enfin, le mouvement des gilets jaunes et de leurs usages de l'internet est traité dans le dernier chapitre. À travers une étude empirique réalisée auprès des manifestants de la région rennaise et langonnaise, l'auteur traite du lien entre technologies numériques et mobilisation sociale en se focalisant sur le mouvement. La recherche s'intéresse aux pratiques numériques des « citoyens en colère » dont une partie appartient aux différentes fractions des classes populaires et montre comment le numérique a incontestablement joué un rôle dans la mobilisation et l'entretien de la lutte. Des espaces d'échange ont émergé sur l'internet, offrant des opportunités expressives inédites à des individus dont la parole a été confisquée. Au-delà des codes d'écriture de la culture légitime, les internautes ont pu se faire entendre et exprimer avec leurs propres mots leurs sentiments, leurs émotions, alimentant l'estime de soi, la reconnaissance et l'action citoyenne. Les dispositifs utilisés ont fait émerger un modèle de communication plus horizontal aux sources multiples à mille lieues du traitement médiatique uniformisé du mouvement offert par les médias de masse. Les réseaux sociaux ont pu agréger les expressions et les émotions des gilets jaunes, les canaliser en faveur d'une dynamique collective soutenant une cause commune liée à un sentiment d'injustice. Si l'auteur ne voit pas dans le mouvement la production d'une identité unique et homogène, l'internet a néanmoins

permis de constituer une identité collective rapprochant des situations personnelles éparses pour agir collectivement et permettre de nouvelles manières de « faire classe pour soi ».

Dans ce dernier chapitre, l'auteur semble s'écarter d'une approche déterministe que l'on peut reprocher à cet ouvrage qui ne laisse pas suffisamment la place aux « dissonances » des classes populaires, qui semblent dominées par une société qui s'impose à elles. L'ouvrage peut également être critiqué sur une partie des entretiens que mobilise l'auteur pour illustrer ses propos, dont certains datent de la fin des années 2000, à une période où le paysage « numérique » était radicalement différent. On peut aussi regretter le manque d'informations sur les personnes auprès desquelles l'auteur a enquêté, notamment sur leur niveau de diplôme dont il attache pourtant une importance majeure dans l'analyse des classes populaires. Cet ouvrage offre cependant une synthèse remarquable sur la question des inégalités numériques qui ouvrent des perspectives de recherche aussi bien dans le domaine du travail social que dans celui de l'éducation.

Mickaël Le Mentec

Université Rennes 2, Cread, F-35000 Rennes, France mickael.le.mentec@u-picardie.fr

Fabien Granjon, Classes populaires et usages de l'informatique connectée. Des inégalités sociales-numériques Paris, Presses des Mines, coll. Matérialismes, 2022, 360 pages

Fabien Granjon définit l'informatique connectée comme étant « tout dispositif technique disposant, a minima, d'un système d'exploitation informatique et d'une connexion Internet » (p. 13). Il souhaite, à travers cet ouvrage, interroger les usages sociaux qui en sont faits à l'heure où la numérisation de la société est encore présentée comme un monde utopique où seraient diminuées les inégalités avec, de surcroît, la promesse de technologies propres (Bernard Miège, La Numérisation en cours de la société. Points de repères et enjeux, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2020).

F. Granjon révoque rapidement ces mythes au cours d'une revue de littérature sur la disparité des usages sociaux de l'informatique connectée en passant notamment par les courants du « technical access » et du « social access ». Le « technical access » s'intéresse aux niveaux d'accès à l'internet